



## Mon mari est en situation irrégulière

Par **ryanpetit**, le **01/07/2013** à **07:49**

Bonjour à tous et merci j'ai appelé plusieurs associations et ils disent que je ne dois pas être inquiète, la préfecture n'a pas le droit de refuser le titre de séjour à mon mari. Mais la je n'ai pas toujours de réponse svp j'ai besoin de vos conseils merci.